

Le CQA remet à Tricentenaire au Luxembourg la *Distinction Milieu novateur*

Montréal, le 19 novembre 2015 – Le Conseil québécois d'agrément participait à la semaine de l'innovation et de l'excellence organisée par le Mouvement Luxembourgeois de la Qualité et de l'excellence. À cette occasion, madame Marie-Anne Bracco, directrice de l'agrément et Milieu novateur, prenait part à une table ronde, le 16 novembre dernier, à Windhof au Luxembourg. À l'issue de cette activité, le CQA a procédé à la remise officielle de la *Distinction Milieu novateur* aux responsables de l'association Tricentenaire a.s.b.l. en présence de madame Corinne Cahen, Ministre de la famille, de l'intégration et à la Grande région du Luxembourg.



Corinne Cahen, Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région; Marie-Anne Bracco, directrice de l'agrément et de la distinction Milieu novateur du CQA; Christophe Lesuisse directeur général du Tricentenaire a.s.b.l. et Marie Anne Rodesch-Hengesch, vice-présidente du conseil d'administration du Tricentenaire a.s.b.l.

La *Distinction Milieu novateur* du CQA

Depuis 1995, le Conseil québécois d'agrément (CQA) met à la disposition des organisations son expertise et son dynamisme afin de reconnaître publiquement les efforts et les acquis reliés à la qualité des services. Le programme *Milieu novateur* dans lequel le Tricentenaire s'est engagé en 2014 s'inscrit dans cette vision : reconnaître le savoir-faire et les initiatives en matière d'innovation. La *Distinction Milieu novateur* est valable pour une durée de quatre ans. Conçu en deux volets, elle vient tout d'abord évaluer le niveau de présence d'une culture de l'innovation dans l'organisation afin de reconnaître, dans un deuxième temps, la mise en place de projets innovants. Pour en connaître davantage sur ce programme, nous vous invitons à consulter le site Internet du CQA www.cqaqualite.ca

Le Tricentenaire

Le Tricentenaire est une association luxembourgeoise sans but lucratif centrée sur l'accueil et l'assistance humaine dans la gestion de personnes en situation de handicap (moteur, mental et sensoriel). En plus de dispenser, entre autres, des services d'activités de jour, des ateliers protégés, un réseau d'aide et de soins spécialisés dans le domaine du handicap, l'organisation offre des services d'hébergement (accueil temporaire et résidence). Impliqué dans l'amélioration continue et la qualité des services offerts à ses usagers, le Tricentenaire s'est engagé en 2014 dans une démarche d'autoévaluation visant l'obtention de la *Distinction Milieu novateur*. La visite du Tricentenaire s'est déroulée du 15 au 17 septembre 2015.

Une culture de l'innovation

Les forces du Tricentenaire en lien avec l'innovation sont assurément la préoccupation constante, à travers l'ensemble de l'organisation, de la qualité de vie des usagers et un engagement passionné et généreux de tous les collaborateurs, les managers et les membres du conseil d'administration pour le bien-être des usagers. Il se dégage un climat organisationnel qui soutient l'implantation d'une culture de l'innovation. Le leadership de l'équipe de direction et des coordonnateurs a pour effet de stimuler les équipes, les comités de résidents et leurs familles pour trouver des solutions créatives aux besoins émergents des usagers. Il fut également noté la présence d'une coordination pluridisciplinaire et interservices efficace dans la mise en œuvre de réponses créatives aux besoins personnalisés des usagers, d'où la sollicitation dynamique et persévérante des partenaires issus des différents réseaux pour la co-construction de projets de collaboration complémentaires aux offres de service mutuelles.

Une organisation fière

Le CQA a procédé à la remise officielle de la *Distinction Milieu novateur* aux responsables du Tricentenaire lors de la clôture de l'activité tenue sous le thème de l'innovation le 16 novembre dernier à Windhof au Luxembourg. Les responsables de l'établissement, monsieur Christophe Lesuisse, directeur général et madame Marie Anne Rodesch-Hengesch, vice-présidente du conseil d'administration du Tricentenaire ont été honorés de cette distinction qui vient reconnaître les efforts déployés par leur organisation au cours des dernières années.

Les avantages et les clients de *Milieu novateur*

Les avantages de *Milieu novateur* et ses retombées sont nombreux. Il permet de mobiliser l'ensemble du personnel de tous les secteurs de l'organisation dans sa contribution à l'amélioration des services, identifie publiquement le savoir-faire et les initiatives en matière d'innovation tout en confirmant l'engagement de l'organisation à être un pôle de référence et d'excellence. De plus, s'engager dans *Milieu novateur* contribue à augmenter le sentiment d'appartenance et de compétence des membres du personnel, lequel favorise l'attrait et la rétention du personnel ainsi que l'identification de la relève. Les clients du CQA ayant reçu la *Distinction Milieu novateur* proviennent à ce jour de la France, du Luxembourg et du Québec.

Pour information :

André Prévost

Conseiller aux affaires corporatives

Téléphone : (+1) 514 499.6996 poste 260

andre.prevost@cqaqualite.ca

www.cqaqualite.ca